



Retrait sur compte espèces PEA

Par **verso**, le 14/11/2021 à 20:57

Bonjour,

J'ai un PEA ouvert depuis 20 ans. Le compte espèces représente 50 % du total.

Comment serait imposé un rachat de 95 % du compte espèces ?

Exemple : PEA titres 50.000 €. Compte espèces 50.000 €. Demande de retrait sur compte espèces 47.500 €.

Nota : un rachat de 35.000 € sur le total (titres et compte espèces a été effectué en 2008).

Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le 15/11/2021 à 16:20

Bonjour

Vous pouvez pratiquer un retrait partiel sur votre PEA.

Le gain net est exonéré d'impôt sur le revenu mais soumis aux prélèvements sociaux

Par **verso**, le 15/11/2021 à 17:47

Bonsoir

Merci pour votre post

Est ce à dire que sur un retrait du compte espèces de 10000 Euro par exemple je paierai 17.2 o/o de prélèvement sociaux ?

Par **Visiteur**, le **15/11/2021** à **17:59**

Non 17,2%, sur la plus value.

Par **verso**, le **15/11/2021** à **18:03**

Merci

Sur la plus value du Pea : titres + compte espèces ?